

Les dispositions suivantes concernent **obligatoirement les nouveaux doctorants inscrits à partir de l'année académique 2018-2019**.

L'ensemble de ces séminaires méthodologiques est néanmoins **accessible à tous les doctorants de la faculté**.

# La Formation doctorale en art de bâtir et urbanisme

La formation doctorale en Faculté d'Architecture est structurée autour de

1. séminaires généraux,
2. séminaires méthodologiques,
3. production scientifique,
4. l'épreuve intermédiaire.

Rappelons que la formation doctorale est une formation à la recherche par la recherche. Les activités proposées dans ce cadre offrent un **socle de compétences minimums à acquérir**.

Chaque doctorant doit, avec son comité d'accompagnement, identifier les outils théoriques et méthodologiques nécessaires à sa formation.

**Les 60 crédits de la FD constituent un minimum à valider obligatoirement avant le dépôt de la thèse.**

Le doctorant a la possibilité de **déployer sa formation sur l'ensemble de son parcours**

## VALORISATION DES ACTIVITES

**L'attribution des crédits est la compétence souveraine du comité d'accompagnement (CA).**

Il se base sur la grille de crédits reprise dans le tableau ci-dessous et sur la ventilation proposée par l'ULB et le FNRS.

## CLE DE REPARTITION DES CREDITS POUR LA FD

Les 60 crédits sanctionnant la FD sont ventilés comme suit:

- **15 crédits** délivrés à l'issue des séminaires généraux/méthodologiques
- **45 crédits** délivrés pour la production scientifique, dont **20 crédits** sanctionnant l'épreuve intermédiaire

## A. SEMINAIRES GÉNÉRAUX (5 crédits)

Les séminaires généraux visent à **fournir un socle de compétences communes** à l'ensemble des doctorants. Si certains portent sur des questions de méthodologies générales, d'autres proposent des

| Séminaires généraux - Choix pour un total de 5 crédits obligatoires. |                                                       | Crédits | Titulaires (inclus le coordinateur) |
|----------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|---------|-------------------------------------|
| S <sub>1</sub>                                                       | Séminaire d'écriture scientifique                     | 5       | Carole Glorieux (coord.)            |
| S <sub>2</sub>                                                       | Séminaires généraux du Département Recherche de l'ULB | 5       | /                                   |

outils épistémologiques visant à situer la pratique du chercheur dans un contexte scientifique et sociétal plus large. De manière à bénéficier de l'apport d'experts «extérieurs», **l'Université propose de nombreux ateliers et formations** en langues, communication, gestion de projet, valorisation de compétences, etc. pouvant compléter la formation de base proposée aux doctorants de la faculté.

Cette offre, revue annuellement, est accessible sur <https://www.ulb.ac.be/rech/doctorants/doctorat-formations-transversales-DR.html>.

Un séminaire d'une journée (8h) correspond à 1 crédit.

Certains séminaires requièrent une participation active et/ou sont sanctionnés par une évaluation.

Chaque doctorant a également la **possibilité d'opter pour le séminaire d'écriture scientifique en français spécifique à la recherche en art de bâtir et urbanisme et organisé en Faculté**.

## B. SEMINAIRES MÉTHODOLOGIQUES (10 crédits)

Les séminaires méthodologiques portent autant sur les approches méthodologiques spécifiques à certains champs disciplinaires (champs convoqués par la recherche en architecture) que sur des objets de recherche. Le panachage recherché couvre une part significative des champs méthodologiques mobilisés par les projets de recherche en faculté.

De manière à rencontrer la pluralité des besoins, chaque doctorant a la **possibilité de valoriser, à hauteur de 5 crédits, des cours (MA)/séminaires proposés par d'autres facultés**, avec l'accord du titulaire du cours/séminaire en question.

**L'offre complète de séminaires méthodologiques est répartie sur deux ans** de manière à ne pas alourdir la formation tout en donnant la possibilité au doctorant d'étaler et de suivre les séminaires de son choix.

**Les Mnémoniques et les dates des séminaires seront disponibles sur l'Agenda de la Recherche et les inscriptions obligatoires seront prises par le doctorant via le portail MonULB .**

|    | Séminaires thématiques - Choix pour un total de 10 crédits obligatoires.                               | Interventions ex-cathedra |     | Séminaires participatifs |     | Travail pers. de l'étudiant |     | Tot. h. travail étudiant | Crédits | Titulaires (inclus le coordinateur)                          |
|----|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|-----|--------------------------|-----|-----------------------------|-----|--------------------------|---------|--------------------------------------------------------------|
| S1 | Séminaire Recherche par les outils de représentation et de spatiaisation                               | 4 x 3h                    | 12h | 4 x 3h                   | 12h | 12 x 8h                     | 96h | 120h                     | 5       | Denis Derycke (coord.) & David Lo Buglio                     |
| S2 | Méthodologie en recherche du développement                                                             | /                         |     | 8 x 3h                   | 24h | 12 x 8h                     | 96h | 120h                     | 5       | Luisa Moretto (coord.)                                       |
| S3 | Méthodologies de la recherche en histoire                                                              | 4 x 3h                    | 12h | 4 x 3h                   | 12h | 12 x 8h                     | 96h | 120h                     | 5       | Véronique Boone (coord.), Wouter Van Acker & Eric Van Essche |
| S4 | Séminaire Méthodologie de la recherche en sciences sociales                                            | /                         |     | 6 x 4h                   | 24h | 12 x 8h                     | 96h | 120h                     | 5       | Christine Schaut (coord.) & Ludivine Damay                   |
| S5 | Séminaire Architecture, Structure et Matière                                                           | 3 x 4h                    | 8h  | 4 x 4h / 2 x 2h          | 20h | 12 x 8h                     | 96h | 124h                     | 5       | Salvator-John A. Liotta (coord.)                             |
| S6 | Séminaire en Urbanisme / Paysage                                                                       | /                         |     | 12 x 2h                  | 24h | 12 x 8h                     | 96h | 120h                     | 5       | Geoffrey Grulois (coord.) & Thierry Kandjee                  |
| S7 | Séminaire ULYSSE                                                                                       | /                         |     | /                        |     | /                           |     | 120h                     | 5       | Bertrand Terlinden (coord.)                                  |
| S8 | Cours MA ou séminaires transversaux offerts par l'ULB / cours MA ou séminaires issus d'autres facultés | /                         |     | /                        |     | /                           |     | /                        | /       |                                                              |

### C. PRODUCTION ET ACTIVITES SCIENTIFIQUES (25 crédits)

Chaque doctorant est amené, durant son parcours, à faire état d'une activité scientifique qui inclut la production d'articles, la participation active à des colloques/séminaires, la présentation orale de ses recherches, la production et la présentation de contenus pédagogiques, la participation à des activités de recherches dans des laboratoires dans/hors Belgique, etc.

La liste précisant la nature des activités et la manière dont celles-ci peuvent être valorisées dans le cadre de la FD sera disponible sur l'Intranet de la Faculté.

### D. EPREUVE INTERMÉDIAIRE (20 crédits)

L'épreuve intermédiaire se présente sous la forme d'un **comité d'accompagnement public en 1er ou 2e année** pour les boursiers, en 3e année pour les assistants et en 4e année pour les étudiants sans financement. En tout état de cause, elle doit **être validée avant le dépôt de thèse**.

**Le CA autorise l'épreuve intermédiaire sur base d'un texte que le doctorant lui soumet trois semaines avant la date envisagée.**

**La date de l'épreuve intermédiaire est fixée le semestre précédent sa tenue et communiquée au secrétariat du doctorat ([Laurence.Demblon@ulb.ac.be](mailto:Laurence.Demblon@ulb.ac.be)).**